



SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

TAXATION ANNUELLE 2025

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITE :

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par le soussigné, François Dumont, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade :

Que le rôle de perception, suite à l'imposition des taxes pour l'année 2025, est maintenant terminé et déposé à mon bureau.

Qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans les délais prévus.

Que ces taxes seront payables selon les échéanciers prévus.

DONNÉ à Sainte-Anne-de-la-Pérade, ce 26 février 2025.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "F. Dumont".

François Dumont
Directeur général et greffier-trésorier